

Dimanche 14 septembre 2014

<p style="text-align: center;">FÉÉCUM Fédération des étudiants et étudiantes du Centre universitaire de Moncton Réunion du Conseil d'administration 15h10 Centre étudiant, Le Soixante-trois, Université de Moncton</p>
--

Présences :

Francis Bourgoïn	VP externe éducation
Guillaume Deschênes-Thériault	VP externe Sciences sociales
Olivier Yergeau	VP externe ESANEF
Marie-Eve Brideau	Présidente FSSSC
Sarah Grandisson	VP externe travail social
Pascal Haché	VP Exécutif de la FÉÉCUM
Alexandre Levasseur	VP externe Droit
Pascale Chiasson	VP externe Ingénierie
Mathieu Dumont	VP externe Kiné/loisirs
Kurt Pelletier	VP externe AÉFAUM
Anne Marie T. Diemé	VP interne AÉÉICUM
Sébastien Lord	VP interne de la FÉÉCUM
Freddy Bobo	VP Académique de la FÉÉCUM
Patrick Cormier	VP finances Sciences

Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal du mercredi 28 mai 2014
5. Session questions/commentaires (ouverte aux membres)
6. Loi électorale
7. Le Coude
8. Retour sur l'été
9. Retour sur la Rentrée
10. Coupe FÉÉCUM
11. Activités sociales de la FÉÉCUM
12. Doyen (ne) de Droit

13. Service de sécurité
14. Trame horaire
15. Communication CA-CE
16. Retour sur le Conseil des Gouverneurs
17. Varia
 - a) Commentaires sur documents
 - b) Baisse des frais de scolarité
 - c) Jackie Vautour
18. Fin de la réunion

1. Ouverture de la réunion

Le VP exécutif de la FÉÉCUM a procédé à l'ouverture de la réunion à 15h10.

Résolution : 4325-FECA-140914

Le VP exécutif de la FÉÉCUM propose Alexandre Levasseur comme président d'assemblée, appuyé du représentant d'Administration.

Adoptée à l'unanimité.

2. Vérification du quorum

La présidence d'assemblée confirme que le quorum est atteint et une feuille de présence circule.

3. Adoption de l'ordre du jour

Le représentant des Arts a ajouté au point autres a) commentaire sur document de la FÉÉCUM envoyé en vue des élections.

La représentante de Psychologie a ajouté le point b) baisse des frais de scolarité.

Le VP exécutif de la FÉÉCUM a ajouté le point c) Jackie Vautour.

Résolution : 4326-FECA-140914

L'adoption de l'ordre du jour a été proposée par le représentant d'Administration, appuyé de la représentante de Psychologie.

Adoptée à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal du mercredi 28 mai 2014

Après lecture du procès-verbal, les remarques suivantes sont faites :

Le représentant des Arts se questionne sur le moment de la retraite, qui n'est pas respecté selon le procès-verbal.

La représentante de Psychologie demande pour un bootcamp pour les conseils étudiants.

Résolution : 4327-FECA-140914

L'adoption du procès-verbal a été proposée par le représentant des Sciences sociales, appuyée par le représentant d'Administration.

Adopté à la majorité.

Abstention du représentant d'Éducation.

5. Session question/commentaires (ouverte aux membres)

Aucune question du public.

6. Loi électorale

Le représentant des Sciences sociales, qui était le président d'élections en février dernier, a présenté les changements qu'il avait mis dans son rapport de présidence l'an dernier. Les articles 6 et 9 sont questionnés. Les changements majeurs sont la soumission d'une plateforme électorale au moment de soumettre sa candidature, fournir une preuve que le candidat est aux études à temps plein au moment de la mise en candidature et fournir le NI du candidat et de son gérant de campagne.

Le représentant des Arts se questionne quant au fait de soumettre une plateforme tôt dans le processus électoral et demande s'il est possible de modifier les plateformes électorales une fois soumises.

Le représentant de Sciences Sociales répond en affirmant qu'il est toujours possible de modifier la plateforme électorale.

Résolution : 4328-FECA-140914

Le représentant des Sciences sociale propose que les changements apportés à la loi électorale soient mis en vigueur, appuyé du représentant des Arts.

Adoptée à l'unanimité.

7. Le Coude

La représentante de Psychologie nous informe que la nourriture du Coude n'est pas profitable, qu'il n'y a pas de choix et qu'elle n'est pas abordable aux étudiants. Elle nous mentionne aussi que l'Université a une entente avec la FÉÉCUM pour la gestion de la nourriture au Coude, mais que ce n'est pas équitable pour la FÉÉCUM. Elle passe son droit de parole à Cyril Kerboul, gérant du Coude.

Cyril nous explique la situation du Coude, en raison du prix d'assurances, la FÉÉCUM et l'Université ont fait un accord pour que les ventes du Coude entrent dans celles du Soixante-trois. Le Coude doit donc vendre de la marchandise acheter du Soixante-trois, à un prix exorbitant et la revendre aux étudiants. On ne fait donc pas de profit sur la nourriture parce que les prix sont trop élevés. L'accord est bien, mais le Soixante-trois n'est pas honnête avec les étudiants. Cyril se questionne donc sur la pertinence de l'entente, il explique aussi qu'il est prêt à aller voir d'autre fournisseur et explorer les meilleures options pour les étudiants.

Le représentant des Arts demande si c'est possible d'avoir des chiffres plus précis chez d'autres fournisseurs pour la prochaine réunion.

Le VP exécutif de la FEECUM mentionne que Xavier, du Soixante-trois, a une volonté de vouloir aider les étudiants, mais il n'a pas de pouvoir plus haut.

La représentante de Travail social explique que du 0,25\$ de profit fait par café le Coude en perd la moitié à la fin de la journée en jetant les restants.

La représentante de psychologie rajoute qu'il faut prendre une décision rapidement, car plus on attend plus le Coude perd de l'argent.

Le représentant de Sciences sociales mentionne que Cyril devrait faire les démarches et trouver des prix pour le prochain CA et faire un vote à ce moment-là.

La représentante de Travail social demande la possibilité de faire un C.A. spécial pour que le processus avance plus vite.

Le VP exécutif de la FÉÉCUM est concerné quant à la vitesse de la décision. Il indique qu'il est préférable de connaître l'entente entre l'Université et le Coude avant de prendre une décision.

Aucune proposition pour le moment.

Le VP interne aborde un autre sujet, celui de la possibilité d'ouvrir notre propre microbrasserie en faisant un partenariat avec d'autres microbrasseries.

La représentante de Travail social se questionne sur l'indépendance du Coude si on veut une microbrasserie.

Le représentant de Sciences sociales demande au VP interne de la FÉÉCUM de faire plus de recherche et de revenir au CA avec un plan.

La représentante de Psychologie fait le point que le Coude n'est pas ouvert les fins de semaine et qu'il n'est donc pas accessible aux étudiants, qui repart dans leur région, car il n'a rien sur le campus.

Le VP exécutif de la FÉÉCUM fait mention du fait que le Coude n'avait rien de planifier les fins de semaine pour laisser la chance aux conseils étudiants d'organiser leurs activités.

Le sujet sera discuté au point 11, activités sociales de la FÉÉCUM.

8. Retour sur l'été

Le VP exécutif de la FÉÉCUM fait part de la tournée provinciale sur l'éducation qui a été faite. La tournée avait comme but de commencer une stratégie politique afin de préparer un document accessible aux partis politiques. La FÉÉCUM a aussi rencontré différents organismes, les partis politiques et travailler sur plusieurs projets tels que la Rentrée. Suite à la tournée provinciale,

un document de recommandations à court terme a été produit et la FÉÉCUM veut en créer un autre avec des recommandations à long terme à l'aide du C.A.

Le représentant des Arts fait la remarque que la FEECUM était moins présente dans les médias que l'année dernière, en raison de leur approche plus conciliante.

9. Retour sur la rentrée

Le VP interne de la FÉÉCUM demande au C.A. s'ils ont des commentaires quant aux activités de la Rentrée. Il mentionne aussi que le party Retrouvailles a coûté 8000\$ en organisation et qu'il y a seulement eu un incident de reporté. La majorité des dépenses était pour la sécurité et la conciergerie.

La représentante de Travail social fait la remarque qu'il y a beaucoup de mineurs dans ces activités-là et qu'il est facile pour eux de changer de bracelet et de consommer de l'alcool.

Le VP exécutif de la FÉÉCUM souligne aussi la problématique. Le risque est vraiment grand, il peut y avoir perte d'emploi pour une durée illimitée ou la perte d'activité qui était organisée depuis longtemps.

Le représentant d'Administration souligne que si on n'autorise pas les mineurs dans nos activités, il y a une grande perte au niveau des profits de la soirée, avec l'achat des billets.

Le représentant des Sciences Sociales mentionne aussi le fait que les activités sont organisées avec l'argent des cotisations étudiantes que les mineurs payent aussi.

La représentante de psychologie ressort aussi le fait que s'il n'y a pas d'activité accessible aux mineurs, ils repartent dans leur région et ne s'intègrent pas à la vie étudiante aussi facilement. S'il y a des activités seulement pour les majeurs, il devrait en avoir autant pour les mineurs.

La représentante de Travail Social donne son droit de parole à Cyril : Mélanie Clériot travaille présentement sur ce sujet. Pendant les activités avec des mineurs, nous engageons des portiers pour mieux contrôler la consommation

d'alcool. Pour des petites soirées, il est beaucoup plus facile de contrôler les mineurs.

Le VP interne de la FÉÉCUM demande si une décision est prise pour toutes les activités, ou cas par cas.

On en conclut qu'aucune décision finale n'est prise pour le moment.

10. Coupe FÉÉCUM

Le VP interne de la FÉÉCUM annonce que la première activité de Coupe FÉÉCUM aura lieu le 26 septembre au centre étudiant à 13h30. N'importe quel regroupement universitaire peut s'inscrire comme équipe, et la date limite d'inscription est le 24 septembre.

11. Activités sociales de la FÉÉCUM

Le VP interne de la FÉÉCUM annonce la prochaine activité sociale, soit la soirée électorale du 22 septembre. Le plateau de Radio-Canada va diffuser les résultats en direct du 63.

Avec l'argent de reste de la Rentrée, il faut trouver des idées d'activités à organiser pour les étudiants. La FÉÉCUM avait pensé investir l'argent dans un carnaval d'hiver, mais aimerait entendre d'autres idées.

Le VP exécutif de la FÉÉCUM mentionne aussi l'idée de faire des soirées de contes et de légendes acadiennes.

La représentante de Travail Social aimerait qu'un spectacle comme la Rentrée de septembre soit organisé.

La représentante de Psychologie soulève le fait que, d'après la demande du C.A. de l'année dernière, la FÉÉCUM a engagé une nouvelle agente d'activités sociales afin qu'elle puisse aider les conseils dans l'organisation des activités et d'organiser des activités d'elle-même; elle demande pourquoi la deuxième partie de la demande du C.A. n'est pas remplie, car les conseils étudiants n'ont pas les moyens d'organiser des activités variées?

En réponse, le VP Interne de la FÉÉCUM mentionne qu'il est un peu tôt pour dire que l'on n'a pas de variété à seulement deux semaines de la rentrée. Mélanie est une ressource humaine à la disposition des groupes étudiants. Son mandat consiste aussi à organiser d'autres activités, et c'est pourquoi la semaine dernière une réunion a été organisée avec Mélanie, les loisirs socioculturels et les VP aux activités sociales des facultés.

La représentante de Psychologie informe que les conseils n'ont pas assez d'argent pour organiser des gros spectacles, ou des activités variées. L'année dernière on avait plus de spectacles et la FÉÉCUM avait la charge de les financer, ou est-ce que cet argent a été comparée à l'année dernière.

Le représentant des Arts était à la réunion avec le VP social et Mélanie, et il mentionne qu'il manque de l'information concernant les différents fonds accessibles aux conseils pour l'organisation d'activité.

Le VP interne de la FÉÉCUM propose de compiler les fonds disponibles et les envoyer aux conseils le plus tôt possible.

Le représentant de Sciences sociales indique qu'il aimerait revoir ce point au prochain C.A.

Le représentant des Arts indique que la FÉÉCUM pourrait diminuer le montant accessible par les fonds afin d'organiser de plus grand spectacle.

Le représentant d'Administration mentionne qu'il ne faudrait pas couper l'argent des fonds, car les sous-comités et associations qui n'ont pas de cotisations seront pénalisés.

12. Doyen (ne) de Droit

Le représentant de Droit informe le C.A. sur la sélection d'un nouveau Doyen à la faculté de Droit, car la Doyenne actuelle prend sa retraite. En raison du manque de mise en candidature, le comité de sélection a baissé les critères d'embauches et a embauché une compagnie privée pour trouver des candidats. La compagnie privée a trouvé trois candidats, et d'après les médias, celui qu'ils ont embauché est le moins compétent des trois.

Le conseil de Droit ont vérifié les démarches d'embauches, et d'après eux le processus à bien été respecté et il n'y aurait pas de fraude dans les politiques. Cependant, le candidat choisi n'a pas de maîtrise, ni de Doctorat et n'a jamais enseigné.

Le représentant des Arts mentionne que de tels gestes continus de tacher la réputation de l'Université et que la FÉÉCUM devrait prendre position.

Le VP interne de la FÉÉCUM questionne les rôles et les tâches d'un Doyen, car ceux-ci ne sont pas habitués de jouer un rôle d'administrateur, puisque ce sont des anciens professeurs.

La représentante de Psychologie donne son droit de parole à Simon Ouellette qui se questionne sur le rôle d'un Doyen. Simon mentionne que la FÉÉCUM est dotée d'une politique de transparence et qu'un Doyen devrait diriger la partie académique de la faculté.

Le représentant de Droit affirme que le rôle du Doyen et des gestionnaires est mal défini et que la FÉÉCUM devrait appliquer ses politiques de transparence, et sortir les apparences de conflit d'intérêts.

Le C.A est d'accord avec le fait qu'il faut chercher plus loin dans la sélection du Doyen de droit.

Résolution : 4329-FECA-140914

Il est proposé par le représentant des Arts que la FÉÉCUM déplore publiquement le manque de transparence et les apparences de conflits d'intérêts dans l'affaire du nouveau Doyen de la faculté de Droit, et qu'elle appelle à une révision du dossier en matière d'éthique de la sélection et des qualifications du Doyen, appuyé par la représentante de Psychologie.

Adoptée à l'unanimité.

13. Service de Sécurité

À titre informatif le représentant de Droit mentionne le problème avec le service de sécurité qui a arrêté leur initiation et saisi leurs effets.

Il indique que la sécurité n'a pas le droit de vous empêcher de vendre des produits sur le campus. L'Université n'est pas dotée d'une politique d'alcool, elle n'hésite pas, donc si vous vous faites arrêter avec de l'alcool, ce n'est pas valide. Si une activité est organisée par votre conseil étudiant et que le conseil étudiant vote l'activité en réunion, les étudiants ne peuvent pas avoir d'amendes, mais le conseil qui organise l'activité oui.

La représentante de Psychologie donne son droit de parole à Antony Doiron qui demande si la sécurité a le droit de saisir nos biens.

Le représentant de Droit répond en disant qu'ils ne peuvent pas les garder, mais que c'est une zone grise, car il n'est pas encadré par des règlements.

On se demande si on doit parler avec la sécurité et le représentant de Droit répond que c'est à l'avantage des étudiants que la politique n'estive pas, et qu'il voulait seulement nous en informer.

14. Trame horaire

Le VP interne de la FÉÉCUM indique que la grande majorité des étudiants débutent leurs cours à 8h30 et repart à 16h15, mais qu'ils ne restent pas les soirs pour s'impliquer dans la vie étudiante. Il demande si la période de diner était plus longue, 11h15 à 12h30, par exemple, les conseils pourraient en profiter pour organiser leurs activités.

Le représentant d'ESANEF mentionne qu'en Nutrition ils ont rarement la trame horaire de 11h15 à 12h de libre, parce que certains professeurs ne respectent pas la trame horaire.

Résolution : 4330-FECA-140914

Le VP interne de la FÉÉCUM propose que la FÉÉCUM fasse des recherches afin d'examiner l'option de faire des changements dans la trame horaire pour faciliter la participation aux activités dans les conseils étudiants, appuyé du représentant d'Administratinon.

Adopté à l'unanimité.

15. Communication C.A – C.E

Le représentant de Sciences sociales trouve qu'il y a un manque de communication entre le C.A et C.E., par exemple, le document destiné aux partis politiques présenté en conférence de presse n'a pas été présenté, ni voté au C.A.

Le VP exécutif de la FÉÉCUM mentionne qu'il est conscient de ce manque de communication et qu'il prend la responsabilité pour le document, car il a complètement oublié de le montrer au C.A.

Le représentant des Arts mentionne qu'au dernier C.A. le point avait été amené de s'assurer de tenir le C.A. au courant.

Le VP Académique de la FÉÉCUM indique que c'est aussi la responsabilité du C.A. de communiquer avec le C.E., que le document avait été envoyé par courriel et que peu de personnes avaient répondu.

Le représentant des Sciences sociales répond en disant qu'il pensait que le document avait été envoyé pour une première lecture et que le contenu serait discuté à une prochaine réunion, car aucun document ne devrait sortir de la FÉÉCUM sans un vote du C.A., c'est dans la constitution de la FÉÉCUM.

Le représentant des Arts mentionne à la FÉÉCUM de prendre ses responsabilités et de communiquer avec le C.A., car le travail du C.E. est de transmettre l'information.

16. Retour sur le Conseil des Gouverneurs

Revenir à la prochaine réunion.

17. Varia

a) Commentaire sur documents

Le représentant des Arts rapporte le fait qu'il n'est pas content du document, dont les recommandations tournent autour du pot et ne parlent pas de la réduction des frais de scolarité. Le document, qui représente les étudiants, ne mentionne même pas l'enjeu principal des étudiants. Le C.A. n'était pas

d'accord de faire des demandes douces, on avait été clair que la baisse de scolarité était l'enjeu numéro un.

La représentante de Psychologie rajoute que la proposition des frais de scolarité n'a pas été respectée et que la FÉÉCUM devrait, de son plein gré, affirmer que le document n'est pas valide, et qu'il n'a pas respecté le point de vue du C.A.

Le VP Executif de la FÉÉCUM indique qu'au dernier C.A. la discussion avait été entamée quant aux idées du contenu du document. La FÉÉCUM a rédigé l'ébauche d'après cette discussion et l'a envoyée par courriel au C.A., vu qu'on n'a pas eu de réponse du C.A. on a été de l'avant avec le document. La discussion a été faite avec le DG de la FEECUM, et tout semblait à l'ordre. Le VP Executif de la FÉÉCUM va donc en discuter avec Pierre, et on va ramener le point de la réduction des frais universitaires.

Le représentant des Sciences donne son droit de parole à Simon Ouellette : il n'y a pas eu assez de communication avec le C.A.-C.E., il faut beaucoup de va-et-vient entre le C.E. et le C.A. pour monter un tel document. Et les recommandations standard de la FÉÉCUM n'étaient pas présentes dans le document. La plus grande recommandation de la FÉÉCUM, qui est de militer activement pour la baisse des frais de scolarité n'était pas présente.

Le VP Executif de la FÉÉCUM n'a pas mis la vision à long terme dans le document, il manquait quelque chose de gros dans ce document. Il faut ramener notre vision sur le tapis et il faut rajouter ce sujet au document.

Le représentant de Droit mentionne que durant l'été il a réagi au document, et qu'il était ressorti qu'il n'y avait pas de section sur la baisse des frais de scolarité. La position que le C.A. avait pris l'année dernière n'était peut-être pas assez claire.

Le représentant de Sciences sociales indique qu'il n'a jamais pensé que le document serait présenté en conférence de presse sans qu'on en discute en C.A. et c'est pour ça que je n'ai pas été autant critique en répondant au courriel.

Le représentant des Arts rajoute que Moncef a parlé beaucoup l'année dernière que sa position n'est pas en accord avec la baisse des frais de scolarité. Il faut qu'il suive les lignes du C.A., il faut que le C.E. suive les lignes du C.A.

Le VP Exécutif prend un engagement de travailler sur un deuxième document et de le sortir vite. Il n'y aura pas un autre C.A. pour voter le document, mais il portera sur la baisse des frais universitaires.

b) Baisse des frais de scolarité

Été touché au point précédent.

c) Jackie Vautour

Le VP Exécutif de la FÉÉCUM mentionne qu'un étudiant, qui travaille sur la cause de Jackie Vautour, est venu voir la FÉÉCUM afin de demander de l'aide de la part des étudiants. La cause de Jackie Vautour a toujours été un engagement étudiant dans le passé. On demande de rapporter le point à la prochaine réunion.

18. Fin de la réunion

La réunion a pris fin à 17h19.

La prochaine réunion aura lieu d'ici 7 jours.

Alexandre Levasseur
Président d'assemblée

Annie Godin
Secrétaire d'assemblée